

Monsoult le 7 avril 2015

Objet : Mise à disposition du public du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) de l'Aéroport de Paris Charles de Gaulle.

PJ : Compte rendu de l'examen du projet de PPBE Paris CDG par l'AREC.

Madame, Monsieur

Actuellement, le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement de l'Aéroport de Roissy CDG est mis à la disposition du public jusqu'au 17 avril 2015 afin que celui-ci puisse présenter ses observations sur un registre ouvert à cet effet.

Une lecture de ce PPBE a été faite par l'Association AREC Plaine et Pays de France et a donné lieu à un compte rendu d'examen avec ses remarques dans le document de 4 pages joint à ce courrier.

Compte tenu de la façon dont ce PPBE a été réalisé, un grand nombre de points concernant la réduction de nuisances sonores est mal pris en compte et l'Association AREC pour sa part ne rendra donc pas un avis favorable à ce projet de PPBE.

Nous vous proposons de vous appuyer sur ce compte rendu pour étayer votre avis défavorable sur ce PPBE.

L'envoi de votre avis doit être fait de préférence par email à :

Gwladys.placide@val-doise.gouv.fr

Avec copie à l'AREC

Soit par courrier à :

DDT 95, pôle risques et bruit
Préfecture - 5 avenue Bernard Hirsch
CS 20105 - 95010 - Cergy-Pontoise Cedex

Les informations suivantes devront être contenues dans l'en tête du corps du message

- Nom :
- Qualité :
- Commune :
- Date :

Observation à mettre : **Je rends un avis défavorable au projet de PPBE de Roissy CDG**

ajouter en pièce jointe l'examen du projet par l'AREC.